

OBJECTIF DE FORMATION

- ➔ Assurer la veille juridique au profit des praticiens du droit social

PROGRAMME DÉTAILLÉ

I – Mise au point sur la nullité du licenciement

A – le principe : pas de nullité sans texte

B – les exceptions : les dérives jurisprudentielles

C – les causes de nullité du licenciement

- accident du travail et visite de reprise
- maternité et faute grave
- salariés protégés et demande d'autorisation administrative
- insuffisance du PSE
- absence en amont du PSE d'un véritable motif économique
- harcèlements
- discrimination

D – les conséquences de la nullité

II – Les dernières réformes de la législation

- plan d'action ou négociation sur l'égalité H / F
- plan d'action ou négociation sur la pénibilité
- la loi Cherpion : Groupement d'employeurs, le nouveau CSP, les aménagements sur le prêt de main d'œuvre.

III – La jurisprudence sociale en ébullition

- la validation in extremis du forfait jours pour les cadres : l'arrêt du 29 06 2011

- l'amorce d'un revirement sur les différences de traitement par catégories

- le temps partiel ne résiste pas à la représentation du personnel

- la magie du choc émotionnel

- le temps de l'inaptitude

- le CHSCT se mêle de ce qui le regarde

- l'employeur a parfois le droit à l'erreur

- changer d'étiquette et retourner sa veste est une pratique curieusement tolérée

- vie personnelle et vie professionnelle ne font pas toujours bon ménage

- la preuve par du neuf : harcèlement, discrimination, salaires, ou le retour du bon sens

- quand la Cour d'Appel de Toulouse crée le buzz

- l'UES : un concept flou aux conséquences nombreuses

- le motif de licenciement préexistant à l'embauche n'est plus un motif de licenciement

- le principe de la transaction préexistant au licenciement ne permet plus de transiger

- les derniers soubresauts de la prise d'acte de rupture

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

⊕ ANIMATION

- ▶ Apports théoriques et pratiques étayés par de nombreux documents remis aux participants.

➔ VALIDATION DES ACQUIS

- ▶ Attestation de fin de stage

MODALITÉS

- ➔ DURÉE : 7h
- ➔ TARIF : 336€
- ➔ LIEU : ACIF Guyane
ECF JP Prévot dans la Zone Artisanale du Larivot à Matoury

CALENDRIER

- ➔ DATES
Le 12 décembre 2011
- ➔ HORAIRES
8h30—12h30 et
14h—17h

PUBLIC

- ➔ Dirigeants, DRH, Responsables du personnel, juristes d'entreprise

INTERVENANTE

- ➔ Jean ABBO : Avocat à la Cour de Toulouse, Spécialiste du Droit Social. Formateur pour l'Enseignement Supérieur et la formation professionnelle.

INFOS

- ⊕ Conseillère en formation
- ⊕ Conseillère en formation
- ⊕ Assistante de formation
- ⊕ Ericka Bionville
- ⊕ Betty Monssu-Bedu
- ⊕ Eliane Gippet
- ☎ 0594 29 86 43
- ☎ 0594 29 86 29
- ☎ 0594 29 86 47
- @ acif@guyane.cci.fr
- ☎ 0594 29 86 48
- 🕒 07h30-12h30 & 14h-17h